DEUX-SEVRES

VILLE DE NIORT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

SEANCE DU 23 NOVEMBRE 2020

Votants: 43

Convocation du Conseil Municipal : le 17/11/2020

Affichage du Compte-Rendu Sommaire et affichage intégral : le 30/11/2020

Délibération n° D-2020-331

Création d'emplois temporaires pour accroissement saisonnier d'activité - Recensement de la population

Président :

Monsieur Jérôme BALOGE

Présents:

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Bastien MARCHIVE, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Sophie BOUTRIT, Madame Aurore NADAL, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Eric PERSAIS, Monsieur François GUYON, Madame Lydia ZANATTA, Madame Ségolène BARDET, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Mélina TACHE, Monsieur Hervé GERARD, Madame Noélie FERREIRA, Monsieur David MICHAUT, Madame Aline DI MEGLIO, Monsieur Karl BRETEAU, Madame Fatima PEREIRA, Monsieur Baptiste DAVID, Monsieur François GIBERT, Madame Cathy GIRARDIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Véronique BONNET-LECLERC.

Secrétaire de séance : Aurore NADAL

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Romain DUPEYROU, ayant donné pouvoir à Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Yamina BOUDAHMANI, ayant donné pouvoir à Madame Christine HYPEAU, Monsieur Gerard LEFEVRE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE, Madame Stéphanie ANTIGNY, ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas VIDEAU

Excusés :

Monsieur Jérémy ROBINEAU, Madame Elsa FORTAGE.

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 novembre 2020

Délibération n° D-2020-331

Direction Ressources Humaines

Création d'emplois temporaires pour accroissement saisonnier d'activité - Recensement de la population

Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs.

Après examen par la commission municipale compétente

Sur proposition de Monsieur le Maire

Les opérations de recensement de la population se dérouleront en début d'année 2021 et nécessiteront le recrutement de personnels, pour accroissement saisonnier d'activité, comprenant 14 agents recenseurs (maximum) et 1 coordonnateur chargé de leur encadrement.

La Ville de Niort prend en charge la rémunération des agents recrutés et reçoit de la part de l'Etat une dotation forfaitaire destinée à compenser partiellement les coûts qu'elle doit supporter.

Dans ce cadre, il est proposé de créer, pour une durée de trois mois maximum, les postes ci-dessus mentionnés, sur la base de l'article 3-1-2° de la loi du 26 janvier 1984 modifiée (Accroissement saisonnier d'activité).

Le poste de coordonnateur sera rémunéré sur la base du 1^{er} échelon de la grille indiciaire des rédacteurs territoriaux et les 14 postes d'agents recenseurs, sur la base du 1^{er} échelon de la grille indiciaire des adjoints administratifs territoriaux.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- accepter la création de 14 emplois pour accroissement saisonnier d'activité d'agents recenseurs et d'un emploi temporaire de contrôleur, pour une durée de trois mois, selon les modalités susvisées.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour: 43
Contre: 0
Abstention: 0
Non participé: 0
Excusé: 2

Pour le Maire de Niort, **Jérôme BALOGE** L'Adjoint délégué

Signé

Lucien-Jean LAHOUSSE